

117^e Assemblée générale du Ski-Club Martigny

Lieu : Salle de la Laiterie à Martigny-Bourg

Date : Samedi 16 novembre 2024, à 18h00

Ouverture de l'assemblée :

Au nom du comité, Roland Hugon, président, ouvre la séance à 18h17 de la 117^e Assemblée générale du club.

Il félicite la participation nombreuse et ne manque pas de saluer les membres d'honneur présents : Janine Marko, Dominique Chappot, Sabine Nicollerat, Franz Kuonen, Cyrille Frossard, Jean-Luc Blanchet, Luc Weinstein et Jérémie Denis. Il les remercie pour leur fidélité.

Il salue la présence de M. Rodolfo Truta, représentant de la Commune de Martigny et collaborateur au Service des sports. Ce dernier nous remercie pour l'invitation reçue.

Comme le veut la coutume, le président demande à l'Assemblée de rendre un hommage à nos chers membres disparus ou proches du club, décédés durant l'année écoulée. Il invite l'assemblée à se lever pour une minute de silence.

Cette assemblée a été convoquée par écrit le 31 octobre 2024 conformément aux statuts. L'ordre du jour y était inscrit. Aucune modification n'étant souhaitée, le président nomme deux scrutateurs : Jean-Luc Blanchet et Melvyn Coutaz.

Point 1 : Contrôle des présences

(Annexe 1)

La liste des présences ayant circulé, 48 personnes sont présentes à l'assemblée.

La secrétaire annonce 27 personnes excusées, dont 1 membre d'honneur, Paul Gay-Crosier.

Point 2 : PV de la dernière AG

Le PV de la dernière Assemblée générale de 2023 figurant sur notre site internet, le président propose à l'assemblée que celui-ci ne soit pas relu, à moins qu'un membre ne le souhaite. Comme ce n'est pas le cas, le président demande son approbation par mains levées. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Rapport du Président et des différentes commissions

(A noter que les rapports des responsables de groupes se trouvent ci-après, en annexes)

L'un après l'autre, les différents rapports nous sont lus par leur responsable.

- Président : Roland Hugon (*Annexe 2*) ;
- Rapport du responsable Groupe Compétition : Dominique Gabioud (*Annexe 3*) ;
- Rapport du responsable des Skis-Loisirs : Fabrice Fournier (*Annexe 4*) ;
- Rapport du responsable des Events : Jacques Kieffer (*Annexe 5*).

Point 4 : Présentation des comptes 2023-2024

(c.f. Annexe 6)

La parole est donnée au caissier, Maxime Nowak. Celui-ci nous présente les comptes Pertes et Profits, soit des produits pour CHF 124'800.- en chiffres ronds et se solde par une perte de CHF 8200.- en chiffres ronds, ainsi que le Bilan du club d'un total de CHF 86'400.- en chiffres ronds.

La parole est donnée à l'assemblée mais aucune intervention n'est émise.

Point 5 : Rapport des vérificateurs des comptes et approbation de ceux-ci

(c.f. Annexe 7)

Le rapport des vérificateurs de comptes est présenté par Jérôme Moulin.

Avec son collègue Olivier Sarrasin, ils attestent la bonne tenue des comptes et demandent à l'assemblée de donner décharge au caissier et au comité.

A la demande du président de voter à mains levées, les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

Point 6 : Budget de la saison à venir

(Annexe 8)

La parole est donnée au caissier pour la lecture du budget.

Il informe que le don de la Fondation Léonard Gianadda Mécénat figure dans le budget. Selon plusieurs sources, il semblerait que le soutien soit maintenu. Le Club exprime une nouvelle fois sa gratitude à la Fondation pour ce geste de soutien significatif.

Pas de remarques ou questions sont formulées de la part de l'assemblée.

Point 7 : Activités de la saison à venir

La secrétaire Chantal Lugon prend la parole afin de présenter les activités principales ainsi que le détail des dates de sorties Adultes et familles.

Ensuite, elle passe la parole à Fabrice Fournier qui nous résume les dates et lieux des sorties Skis-Loisirs. Celui-ci annonce également la sortie St-Joseph qui aura lieu les 15 et 16 mars 2025, à Avoriaz.

Pour le groupe Compétition, les diverses dates figurent sur un lien précisé sur le site internet du club.

Le président insiste auprès de l'assemblée à suivre régulièrement les infos sur les différents réseaux : site internet, Facebook, Instagram. Il met en avant également les infos transmises via la newsletter afin de profiter pleinement des activités et/ou sorties du Club.

Point 8 : Admissions / Démissions

(Annexe 9)

La secrétaire annonce les admissions et démissions.

Tout d'abord concernant les admissions, le Club a le plaisir d'accueillir 9 nouveaux membres. Ceux-ci sont énoncés.

A noter également que 13 membres ont démissionné.

A ce nombre s'ajoutent également 3 décès : Gaston Dubulluit, Roby Franc et Jean Imboden.

Point 9 : Renouvellement du Comité et des vérificateurs des comptes

Notre président Roland Hugon nous informe que, pour le comité, sur les six personnes en place, cinq sont prêtes à repartir pour un tour. A savoir que Dominique Gabioud est en place depuis 2004, Fabrice Fournier 2016, Maxime Nowak et Jacques Kieffer 2020, et lui-même depuis 2010. A peine la question posée de savoir si l'assemblée accepte le renouvellement pour deux ans desdites personnes, que celle-ci applaudit l'annonce. Il remercie pour la confiance accordée.

Il fait remarquer que seule Chantal a décidé d'« abandonner » le comité, après sept ans, et qu'elle souhaite nous adresser quelques mots. Il lui passe donc la parole. *(Annexe 10)*

La secrétaire, chaleureusement applaudie par le comité et l'assemblée, et, après un mot de remerciement adressé par le président, elle a été généreusement récompensée avec un magnifique bouquet de fleurs et un bon-cadeau.

Le président informe que, pour la remplacer, le comité a eu la chance de trouver une personne disposée à donner de son temps pour le club. C'est ainsi qu'il propose à l'assemblée Veronika Bertin, membre du club depuis 2016. Elle participe activement à nos manifestations et peut profiter d'un changement récent pour elle puisqu'elle est jeune retraitée. Le président demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite faire une autre proposition. Comme ce n'est pas le cas, il propose son entrée au comité par des applaudissements. Roland Hugon explique encore que malheureusement, elle a dû s'excuser et n'a pas pu se joindre à nous ce soir car son époux a subi une intervention chirurgicale la veille. Il remercie Veronika d'avoir accepté cette tâche.

En ce qui le concerne, après dix ans qu'il officie, il pose la question aux membres du comité si l'un d'entre eux s'intéresse à reprendre son poste. Comme tel n'est pas le cas, il remercie le comité et l'assemblée pour la confiance.

Cependant, il tient également à annoncer que, dans deux ans, cela fera pour lui un total de seize ans au comité, dont douze années à la présidence. Il dit qu'il aura fait son temps à cette place et qu'il sera judicieux d'effectuer un changement à la tête du club. C'est ainsi qu'il propose à chacun d'y réfléchir pour trouver son successeur.

Et de rajouter qu'il y a des intéressés, ils peuvent volontiers venir en appui du comité réélu afin de prendre la température.

Quant aux vérificateurs des comptes, Jérôme Moulin et Olivier Sarrasin, ils sont également prêts à repartir pour un 3^e mandat de deux ans. Comme aucune autre proposition n'est exprimée par l'assemblée, il remercie les deux vérificateurs pour leur fidélité.

Point 10 : Divers

Le président tient à informer sur divers points avant de passer la parole à l'assemblée.

- **Bovinette** : vu la présence à l'Assemblée générale de notre gardien, il a le plaisir de passer la parole à Stéphane Abbet pour nous relater la saison écoulée. Celui-ci remercie chaleureusement les bénévoles, qu'il nommera, et qui ont œuvré à la réfection du toit de la cabane. La météo a été de leur côté et a ainsi contribué à la perspicacité et le bon déroulement de ce travail de grande envergure. Quant à l'occupation des nuitées, elle reste très bonne avec 170 à 180 nuitées annuelles.

Le Ski-Club, par son président, remercie Stéphane et son épouse pour son intervention et pour le soin apporté à nos hôtes et à la cabane.

Il tient à rajouter que, comme constaté lors de la présentation des comptes, les coûts des travaux de réfection de la toiture ont été bien inférieur au budget - merci à Benjamin Bruchez pour l'excellent travail et le geste financier important pour notre club – et ont été assumé par les réserves du club, notamment une partie des dons versés les années précédentes, par la Fondation Léonard Gianadda Mécénat.

- **Sponsoring** : le président rappelle à l'assemblée que, dans le cadre d'un accord avec notre sponsor « Pellissier Sport », les membres du club bénéficie d'un rabais de 10%. N'hésitez donc pas à faire un tour dans leur nouveau magasin.
- Il rappelle également que le **Pass du St-Bernard** peut être obtenu pour la modique somme de CHF 69.- à partir du moment que l'on soit titulaire d'un abonnement de saison dans une autre station et/ou le Magic Pass.
- Comme annoncé précédemment par Dominique Gabioud, **Aline Saudan** a rejoint la structure NLZ de Brigue. Le président passe la parole à Aline. Celle-ci explique en deux mots sa future saison au NLZ sans omettre d'encourager chacun à participer à son souper de soutien, organisé le 30 novembre 2024, afin de subvenir aux coûts importants engendrés.
- Roland Hugon se permet de revenir sur un point important pour la survie du club à moyen terme. Il met en avant le fait qu'il est toujours plus difficile de boucler le budget et qu'il devient nécessaire de puiser dans les réserves, ceci malgré l'important soutien, depuis quatre ans, de la Fondation Léonard Gianadda Mécénat. Aussi, il est nécessaire de réfléchir à trouver des sources de revenus complémentaires, notamment via l'engagement sous forme de bénévolat. Notamment pour le Marathon des Terroirs du Valais qui aura lieu les 24 et 25 mai 2025. Dans ce sens, le comité compte sur tous les membres pour soutenir le club dans cette démarche. Plus de précisions seront données aux membres d'ici le début 2025. Il remercie d'avance l'assemblée de prendre un peu de temps pour le club.
- Avant de passer à la partie récréative de la soirée, le président propose à M. Truta de bien vouloir nous adresser quelques mots de la part de la municipalité.

C'est avec plaisir que Monsieur Truta salue l'assemblée. Il en profite pour excuser le conseiller communal en charge des sports, M. David Martinetti, qui ne peut être présent. Il félicite l'engagement du club, ainsi que le président et son comité,

l'effort réalisé pour accueillir les jeunes du Bourg. Il félicite et souhaite une belle saison à Aline Saudan. Enfin, c'est à chacun ici présent, qu'il souhaite une excellente saison hivernale et une belle continuation de soirée !

- **Tombola** : quelques précisions sont données par le président qui informe que, comme l'année passée, chacun trouvera dans les enveloppes une feuille avec dix numéros et des nouvelles couleurs. Le prix de l'enveloppe est toujours au même tarif de CHF 10.-. Le tirage au sort aura lieu à la fin du repas.
Le président remercie les généreux donateurs dont la liste s'affiche à l'écran pour le restant de la soirée. Une planche de plus de 70 lots pour un montant de plus de CHF 5300.- attend les heureux gagnants.
- Personne ne souhaite prendre la parole donnée à l'assemblée.

Il est 19h25, la séance est levée, le président Roland Hugon remercie chacun pour son écoute et sa participation. Il invite à prendre place à l'apéritif et au repas qui suivra. Il en profite d'ores et déjà pour remercier « Blin Traiteur, produits Terre et Mer » pour la qualité qui nous sera servie.

Il souhaite une bonne saison, une bonne soirée, un bon appétit et bonne chance pour la tombola !

Pour le Ski-Club Martigny :
Chantal Lugon, secrétaire